
Arrondissement de Pontarlier

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 3 février 2023***L'an deux mille vingt-trois et le trois février à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présent au Conseil :	19
Ayant pris part au vote :	22

Date de la convocation	
30/01/2023	
Date d'affichage	
10/02/2023	

*Présents : Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, Frédéric Dole, Frédéric Garreau, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Thierry Vuittenez.**Procuration : Caroline Blain à Nathalie Sievert, Léonie Schneiter à Aline Louvrier. Isabelle Vinai à Jean-Pierre Gurtner.**Excusée : Madeleine Chapellier**Secrétaire de séance : Frédéric Garreau*

*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2023-02-011****OBJET : Désaffectation et déclassement du domaine public.**

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 2 décembre 2022 qui a fixé les modalités de vente de la parcelle AB582 de 54 m² à Monsieur et Madame PAUPE soit 42 m² à 50€/m² et 13m² à 1€/m².

Le Maire indique que cette parcelle n'est pas dans l'actuel alignement du trottoir et pose par conséquent un problème d'entretien c'est pourquoi après avoir présenté un plan réalisé par un géomètre, le Maire propose de désaffecter et de déclasser cette parcelle du domaine public.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorisent le Maire à désaffecter de son rôle d'intérêt général et de déclasser la parcelle AB582 du domaine public ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230203-2023_02_011-DE



Le Maire,
Marc SAULNIER.

